



## ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÈMES

Enfants de 4 à 13 ans

Vacances AUTOMNE 2025

*Du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre*

### MÉDIÉVAL NORDIQUE



*Du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre*

### MÉDIÉVAL FANTASY



Effectif  
prévisionnel :  
**84\***

\*Sous réserve d'un nombre d'animateurs recrutés  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de Communes  
Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet  
166 Route de Francheleins  
01090 MONTCEAUX

[www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)

*Du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre*

## MÉDIÉVAL NORDIQUE

Le drakkar des vikings à la tête de Nidhögg  
traverse les flots et l'épais brouillard !

De la mer Baltique à la mer du Nord,  
glaives et boucliers levés comme un étendard,  
ils seront prêts pour affronter le Kraken !

Apprends la langue des runes ou le norrois  
pour percer les ruses et les complots du Grand Odin !

Participe à la grande fête d'Alfablot  
qui célèbre la nature et le partage en famille !

*Du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre*

## MÉDIÉVAL FANTASY

Par-delà les montagnes, derrière le soleil couchant,  
au-delà des âges, vivait un dragon aux écailles d'argent.

De ses grands pouvoirs, il partageait ses savoirs  
avec les druides, les vieux sages, grâce au cristal d'Arka.

Mais dans la vallée de Sedestal, le roi Eirik,  
se nommant « Le Magnifique » et ne voulant aucun rival,  
emprisonna tous les vieux sages et s'empara du cristal !

Avec l'aide des Ljósálfar et des nains de Svatalfheim,  
délivre les mages et retrouve le cristal d'Arka  
pour redonner au dragon tous ses pouvoirs !



# FONCTIONNEMENT POUR LES VACANCES D'AUTOMNE 2025



L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les vacances en journée complète** et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

**Accueil des enfants** : - du **lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)**  
- du **lundi 27 au vendredi 31 octobre 2025 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)**

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne

## 1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche de renseignement 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes) avec la photocopie du carnet de vaccinations.
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant (facultatif),
- Fiche de consentement au recueil des données personnelles et sanitaires,
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou *dernier avis d'imposition (document complet sur 4 pages)*.



Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org).

**Dossier à rendre au plus tard le 31/08/2025.**

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet [www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)).



## 2. Demande d'inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être faites en remplissant et en validant les cases du calendrier en ligne sur le portail.

S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : du lundi 8 septembre à partir de 06h00 au dimanche 14 septembre 2025.**
- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents est domicilié dans le département de l'Ain : lundi 15 et mardi 16 septembre 2025.**
- **pour les autres familles : le mercredi 17 septembre 2025.**

## 3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mes factures ». Si le portail affiche complet, **Merci d'envoyer un mail afin d'être placé sur liste d'attente (avec capture d'écran si anomalie ou difficulté d'inscription).**



## 4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH VisioMômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public,
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU code affilié 1308821\*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org)



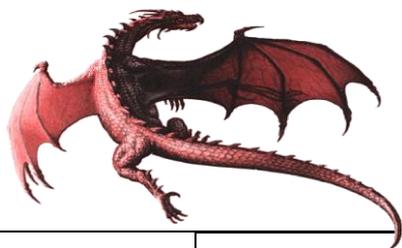
**Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.**  
**Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entrainera l'annulation de l'inscription.**

# TARIFS des VACANCES D'AUTOMNE – 2025



Fixés par délibération du 24 juin 2025

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



| CCVSC | AIN | HORS AIN |
|-------|-----|----------|
|-------|-----|----------|

## TARIF APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF

| ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ain | Places Prévisionnelles | Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023) | Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône | Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône | Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône | Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône | HORS AIN |
|-------------------------------------|------------------------|--|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------|
|                                     |                        |  |                                |                                    |                                |                                    |          |

### Accueil de Loisirs

| Forfait 4 jours (sans le mercredi) | 84     | 0 à 500€        | 44.00  | 60.00       | 56.00  | 72.00  | 73.20  |
|------------------------------------|--------|-----------------|--------|-------------|--------|--------|--------|
|                                    |        | Forfait 5 jours |        | 501€ à 800€ | 50.40  | 66.40  | 62.40  |
| 801€ à 1000€                       | 59.20  |                 |        | 75.20       | 71.20  | 87.20  | 88.40  |
| 1000€ à 1200 €                     | 75.20  |                 |        | 91.20       | 87.20  | 103.20 | 104.40 |
| 1201€ à 1500 €                     | 79.60  |                 |        | 95.60       | 91.60  | 107.60 | 108.80 |
| 1501€ à 2666 €                     | 88.00  |                 |        | 104.00      | 100.00 | 116.00 | 117.20 |
| > 2666 €                           | 103.00 |                 |        | 119.00      | 118.00 | 134.00 | 135.20 |
| 0 à 500€                           | 55.00  |                 |        | 75.00       | 70.00  | 90.00  | 91.50  |
| 501€ à 800€                        | 63.00  | 83.00           | 78.00  | 98.00       | 99.50  |        |        |
| 801€ à 1000€                       | 74.00  | 94.00           | 89.00  | 109.00      | 110.50 |        |        |
| 1000€ à 1200 €                     | 94.00  | 114.00          | 109.00 | 129.00      | 130.50 |        |        |
| 1201€ à 1500 €                     | 99.50  | 119.50          | 114.50 | 134.50      | 136.00 |        |        |
| 1501€ à 2666 €                     | 110.00 | 130.00          | 125.00 | 145.00      | 146.50 |        |        |
| > 2666 €                           | 128.75 | 148.75          | 147.50 | 167.50      | 169.00 |        |        |

Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

Lien vers les grilles de réductions pour les enfants en situation de handicap bénéficiant d'une adaptation des conditions d'accueil :

<https://www.ccvsc01.org/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-2/>

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.



### CONTACTS

#### Accueil de Loisirs VisioMômes

Communauté de Communes Val de Saône Centre  
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX

Accueil du public en physique uniquement sur rendez-vous.  
Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 en période scolaire.

Le secrétariat n'est pas ouvert (sauf sur rendez-vous) le mercredi en période scolaire et pendant les vacances.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org) -

Site : [www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)

### Coût d'une journée enfant (vacances 2024) = 50€

